

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 29 (1992)
Heft: 1090

Rubrik: Humeur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

René Longet: la passion du politique

A quarante ans à peine, René Longet peut faire le bilan — provisoire espérons-le — de vingt années d'activités politiques. Non pas un bilan amer, malgré son échec aux dernières élections fédérales, mais un regard sur le passé tout entier préoccupé du présent. Tout au long des 200 pages qui regroupent les textes les plus divers, le militant socialiste et écologiste développe les éléments d'une analyse qui ont guidé son action. Et cette analyse, nourrie de l'observation attentive et précise de la réalité et solidement arrimée aux valeurs de la justice sociale et des droits de l'homme, tient le coup. Plus même, en contre-point de la déliquescence des idéologies, elle apparaît comme un repère crédible pour l'action à venir.

René Longet ne manque pas de courage: à l'heure où le crédit de la politique et des politiciens est au plus bas, il ambitionne de réhabiliter le politique, défini comme une dimension essentielle de l'être humain, puisque c'est l'action par laquelle l'homme façonne son avenir et la collectivité établit le délicat équilibre entre l'individuel et le social. Il n'en méprise pas pour autant la politique, cette «occupation des lieux de pouvoirs» lourde de contraintes «désespérantes et complexes» mais indispensable si l'on veut échapper à l'impuissance.

Ce qui frappe au premier chef lorsqu'on parcourt cet ouvrage, c'est la grande diversité des sujets abordés: la réforme du Parlement aussi bien que le droit de la langue et le droit foncier, les conditions de travail et les assurances sociales, la politique de la santé et l'agriculture, les taux hypothécaires et la construction européenne, les problèmes complexes de la science et de la culture, le racisme et les droits de l'homme, l'armée, les exportations d'armes et l'objection de conscience.

Cette énumération pourrait faire penser à cette espèce de politicien touche-à-tout, prompt à s'exprimer pour se rappeler au bon souvenir de ses électeurs. Lisez donc les textes de Longet: nulle superficialité, nul effet de manche mais des connaissances solides, le souci constant de relier les phénomènes, de les mettre en perspective éthi-

que. Le courage aussi de sortir des sentiers battus, d'affronter le paradoxe alors que les clivages politiques servent si souvent d'oreiller de paresse intellectuelle: voyez l'initiative «Pour une Suisse sans armée» à laquelle Longet a opposé un non antimilitariste. Un engagement sans calcul enfin qui le conduit à ne négliger aucun moyen de communiquer: le bulletin confidentiel de la section socialiste de quartier comme la grande presse quotidienne, *Domaine public* aussi bien que le journal de l'Agence économique et financière. En dernier recours, lorsque tous les arguments sont épuisés, il est d'usage de reprocher aux écologistes d'être les défenseurs obsédés d'une seule cause, l'environnement, quitte à ignorer l'espèce humaine. En manifestant à la fois la diversité de ses intérêts, l'unité de sa pensée et la permanence des valeurs qui motivent son action, en cherchant inlassablement des ponts entre l'économie, le social et les équilibres naturels, René Longet fait la preuve que l'écologie est véritablement un humanisme et non une mode passagère d'enfants gâtés qui crachent dans la soupe.

Jean-Daniel Delley

René Longet: Au-delà des apparences — textes politiques, Georg éditeur, Genève 1992.

HUMEUR

La curieuse mode des conditions-cadre

(jg) L'an passé, l'éthique était le mot à la mode dans les entreprises. Plus de crocs-en-jambe, respect du client et du concurrent; le monde impitoyable du marché se transformait en Disneyland. Cette année, il n'y en a plus que pour les *conditions-cadre*. C'est comme la subsidiarité en politique, le terme est devenu incontournable. Que sont les *conditions-cadre*? D'abord une traduction littérale de *Rahmenbedingungen*. Au fond, ce sont les contraintes générales dans lesquelles se meut l'économie d'un pays donné. Et il est de bon ton d'affirmer qu'en Suisse elles se sont bien dégradées.

Un exemple: prenez le F/A-18. L'affrontement Est-Ouest, la menace communiste constituaient les conditions-

cadre qui justifiaient l'achat d'avions de combat très coûteux. Cet excellent environnement s'est aujourd'hui dégradé et l'achat des F/A-18 devient plus difficile à réaliser. L'amélioration des conditions-cadre passe donc par le rétablissement de quelques régimes menaçants à l'est de l'Europe. Comment? C'est un mauvais exemple?

Le droit de timbre fait partie de ces conditions-cadre très pénalisantes pour la place financière suisse. En le supprimant, l'attractivité et la compétitivité de nos établissements bancaires s'en trouveront renforcées. La preuve: le bénéfice des grandes banques est en chute libre. Pardon? Je me suis trompé? L'an passé, les trois sœurs ont réalisé des bénéfices records?

Autre exemple, les montres. Les conditions-cadre de l'horlogerie sont mauvaises. La main-d'œuvre est trop coûteuse dans notre pays. On ne peut guère y fabriquer que des montres de luxe, du haut de gamme. Pour faire de la production de masse il faudrait retrouver des horaires plus longs et des salaires plus bas. Une autre solution serait d'utiliser le potentiel de créativité de nos graphistes, de s'appuyer sur les compétences de nos ingénieurs pour rationaliser au mieux la production. Mais il ne faut pas rêver... Vous dites? La Swatch?

L'arrêté sur la viticulture, qu'en dites-vous? La complaisance dont nos viticulteurs ont toujours bénéficié, les subventions qui leur ont été versées sans compter, les contingents à l'importation et *tutti quanti* leur ont permis de se tapisser une niche douillette avec des prix élevés dont le consommateur faisait les frais. Aujourd'hui c'est fini. Le rétablissement de conditions-cadre favorisant la concurrence va leur rendre la vie plus difficile et sera tout bénéfice pour les clients. Quoi? Il ne faut pas dire que ce sont justement les défenseurs du protectionnisme viticole qui se plaignent aujourd'hui des conditions-cadre et que nos vignerons ont toujours voté pour des formations politiques qui maintenant les laissent tomber?

De toute façon, nous parlons d'une mode. On ne va tout de même pas exiger qu'elle corresponde à une réalité. Voici la nouvelle éthique du capitalisme: si je réussis dans les affaires, c'est grâce à mon sens des responsabilités, aux risques que j'ai assumés et à ma capacité d'innovation; si j'échoue, je n'y suis pour rien, c'est encore de la faute des conditions-cadre! ■